



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE, LE 8 NOVEMBRE 2023, À 18H30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MICHEL CLICHE, MAIRE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : les conseillers, Gaétan St-Jean, Chantal Mélançon, Mathilde Lévesque, Nancy Gosselin, Nicole Therrien, Claire Paquet et Michel Cliche, maire.

Est aussi présente : Stéphanie Côté, Directrice générale.

À l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président, Michel Cliche, à 18h30.

1. Avis de motion règlement 184 modifiant le règlement #156;
2. Période de questions;
3. Levée de l'assemblée.

2. ORDRE DU JOUR

2023-11-01 IL EST PROPOSÉ par Claire Paquet APPUYÉ par Mathilde Lévesque et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu.

Adoptée

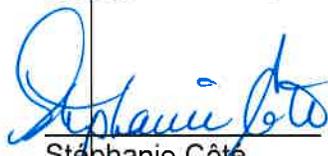
3. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT #184

2023-11-02 Le conseiller Claire Paquet donne l'avis de motion du règlement #184 modifiant le règlement #156 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-11-03 L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Nancy Gosselin à 18h35.


Stéphanie Côté
Directrice générale


Michel Cliche
Maire

« Je, Michel Cliche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».